

ÉNERGIR S.E.C.
et
HYDRO-QUÉBEC

Demandereses

et
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU
PROPANE (« AQP »)


Intervenante

DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ALAIN ST-PIERRE
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)

Je soussigné, Alain St-Pierre, domicilié au 127, 12^e avenue, St-Eustache, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec, J7P 2S5, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le directeur général de l'AQP et ai été mandaté pour témoigner dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à la révision du mémoire C-AQP-0036, de même qu'à celle de la réponse à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie C-AQP-0038;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :


Alain St-Pierre

Affirmé solennellement devant moi par
visioconférence, ce 27 mars 2023

DocuSigned by:

Diane Duhamel

D78D23408419401...



Diane Duhamel
Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec